

**Ferrières - Conseil communal du 22 décembre 2025**

**Écolo a interpellé le Collège communal sur les risques encourus par les jeunes aux arrêts de bus du TEC, et sur les démarches prises pour sécuriser et aménager ces arrêts**

**Texte intégral de l'interpellation de Sébastien Voyneau**

Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames les Échevines et Conseillères communales,  
Messieurs les Échevins et Conseillers communaux,

C'est au nom de la Locale Écolo de Ferrières que j'interviens ce soir afin de relayer les inquiétudes de parents des élèves qui se rendent à l'école en bus. En effet, l'automne s'étant installé, l'obscurité est déjà présente lorsque les enfants attendent aux arrêts de bus. Par ailleurs, les conditions météorologiques sont moins favorables et aggravent parfois la visibilité sur nos routes.

Des parents nous ont particulièrement alerté sur les risques encourus par les enfants de Xhoris et Ville qui attendent à des arrêts, ne disposant pas d'abri, arrêts uniquement matérialisés par un simple poteau du TEC, arrêts tous situés le long de la route N86, route de Marche et route des Fagnes, dont la vitesse est limitée à 70 km/h.

Trois arrêts en particulier sont préoccupants pour la sécurité des jeunes qui y attendent le bus :

- L'arrêt dit « Mont de Fontaine / Grand Route » situé à Xhoris au niveau des numéros 39A et 41 de la route de Marche ;
- Les deux arrêts situés dans la grande ligne droite de la route des Fagnes à Ville : celui au carrefour d'Aux Cortils et de la Rue du Centre, et le second de part et d'autre du n°14 de la route des Fagnes.

Ces trois arrêts ont également en commun d'être très peu en recul par rapport aux voies de circulation. Enfants et adolescents y sont donc encore plus exposés au danger de la circulation automobile sur un axe routier très emprunté et à vitesse élevée, et où les traversées piétonnes pour rejoindre l'arrêt ou rentrer à la maison sont franchement risquées.

Bien sûr, nous n'ignorons pas que tant l'opérateur de transport public que le SPW Mobilité et Infrastructures ont naturellement un rôle à jouer dans la mise en place et le financement de

solutions adaptées, mais il nous importe de connaître le positionnement du Collège communal à ce sujet.

Aussi, nous souhaiterions vous poser les questions suivantes :

1. La Commune dispose-t-elle d'un outil recensant l'ensemble des arrêts du TEC présents sur le territoire communal (cadastre, inventaire ou diagnostic) indiquant leurs spécificités et les améliorations qui pourraient être apportées tant pour la sécurité des usagers que pour leur confort ?
2. La Commune a-t-elle par rapport aux arrêts que nous qualifions « à risque pour les usagers » entrepris des démarches auprès des autorités et services concernés afin de sécuriser ces arrêts ?
3. La Commune a-t-elle convenu avec le TEC et/ou le SPW d'un plan pluriannuel d'amélioration des arrêts ce qui pourrait inclure au cas par cas une meilleure zone de recul, une plateforme surélevée protégeant les usagers et facilitant l'accès aux PMR, un abribus pour se protéger des intempéries, un passage piéton pour la traversée et un éclairage adéquat ?

Je vous remercie, Monsieur le Président, pour les réponses que le Collège pourra nous apporter sur ce sujet qui touche le quotidien des parents et enfants de notre commune.